

Doro-Mégy, Françoise, *Étude croisée de think, believe, croire et penser*

Agnès Celle



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/985>

DOI : [10.4000/praxematique.985](https://doi.org/10.4000/praxematique.985)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2008

Pagination : 241-243

ISBN : 978-2-84269-863-8

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Agnès Celle, « Doro-Mégy, Françoise, *Étude croisée de think, believe, croire et penser* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 50 | 2008, document 9, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/985> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.985>

Françoise DORO-MÉGY

ÉTUDE CROISÉE DE THINK, BELIEVE, CROIRE ET PENSER

Paris: Ophrys, 2008, 232 p.

On établit spontanément une correspondance entre les verbes *think* et *penser*, *believe* et *croire*. Dans son étude croisée sur ces quatre verbes, F. Doro-Mégy montre que cette correspondance n'a rien d'évident, en se fondant sur l'analyse des emplois propositionnels relevés dans des corpus traduits. En adoptant le cadre de la Théorie des Opérations Énonciatives (désormais TOE), F. Doro-Mégy rend compte des phénomènes de prise en charge liés au verbe enchâssant, qu'elle considère comme un modalisateur d'assertion ou comme un verbe d'évaluation subjective.

L'ouvrage comprend trois parties, les références bibliographiques du corpus, les références théoriques citées, un index thématique et une table des matières.

La première partie est consacrée à la spécificité des prédicats subjectifs. Ces prédicats renvoient à un état interne qui n'est pas directement accessible à autrui: il ne peut être asserté que par le sujet affecté par cet état, et non par autrui. Dans le cadre de la TOE, l'assertion est clairement définie comme une modalité. Les prédicats subjectifs, quant à eux, modalisent l'assertion en explicitant au niveau prédicatif la source cognitive. La dissociation entre énonciateur et sujet syntaxique inhérente à ces prédicats fait de l'ajustement intersubjectif un enjeu important. L'assertion se trouve mitigée par l'explicitation de l'origine de la prise en charge. Alors que l'assertion implique la validation d'une seule valeur, notée *p*, la présence d'un prédicat subjectif n'écarte pas totalement la valeur complémentaire, notée *p'*. La gestion de cette altérité est donc une question majeure dans l'emploi des prédicats subjectifs, et le verbe *think* est à cet égard particulièrement complexe, ce qui explique qu'il pose plus de problèmes de traduction que *believe*. F. Doro-Mégy distingue trois types d'altérité: l'altérité des valeurs, l'altérité subjective et l'altérité radicale. Dans les cas où le verbe de pensée pose la relation prédicative de la complétive comme non certaine, la composante quantitative est prépondérante et il y a altérité des valeurs. L'altérité qualitative met au contraire en jeu la composante qualitative en rapportant un point de vue: « l'altérité porte sur les sujets en tant que supports modaux ». Enfin, l'altérité rad-

icale correspond à la contre-factivité: en se posant comme altérité contestataire, l'énonciateur considère que la valeur associée à la relation prédicative de la complétive est non valide. *Think*, contrairement à *believe*, marque couramment cette altérité, de même que *croire*. *Penser*, qui exprime un commentaire sur une relation prédicative préconstruite, s'inscrit dans une problématique du point de vue, tandis que *croire*, qui introduit une proposition quantitativement instable, s'inscrit dans une problématique de la validabilité.

Les deuxième et troisième parties abordent les contraintes de traduction liées à la personne, tout en les articulant à l'incidence d'autres paramètres comme la négation ou la coréférence des sujets de la principale et de la complétive. *Think* et *believe* à la première personne du présent ne sont pas nécessairement traduits respectivement par *je pense* et *je crois*, et leur différence ne repose pas sur un degré assertif. L'analyse du corpus montre que si un point de vue est en jeu, *I think* se traduit par *je pense*. L'énonciateur donne alors son avis sur une relation préconstruite. *I think* est traduit par *je crois* dans deux cas: lorsqu'il s'agit d'évaluer les chances d'occurrence de la relation prédicative de la complétive, c'est-à-dire lorsque la validation de celle-ci paraît non certaine, et lorsque le procès de la complétive n'est pas attestable selon des critères externes (*feel, know, forget* etc.). Mais la traduction de *I think* n'est nullement systématique: *I think* n'est pas traduit du tout dans l'évaluation subjective, en particulier lorsque celle-ci apparaît en position d'incise (*She's just a lovely woman in every way, I think*). Quant au verbe *believe*, il est largement traduit par *je crois* à la première personne du présent, et rarement par *je pense*. L'analyse contrastive permet donc de mettre en évidence la complexité du verbe *think*.

Au passé, les contraintes de traduction sont plus nettement marquées, du fait que *croire* exprime une remise en cause, et *penser* une assertion distinguée. Dans l'expression de l'altérité radicale (*I thought you were dead*) *I thought* est traduit par *je croyais*. Si seule est en jeu la localisation d'un contenu propositionnel par rapport à un repère temporel sans que celle-ci s'accompagne d'une remise en cause au moment de l'énonciation, *I thought* sera traduit par *je pensais*. Quant à *I believed*, qui indique une conviction passée, il est traduit par *je pensais*.

La troisième partie analyse l'incidence de la dissociation entre le sujet de l'énoncé et le sujet énonciateur sur la traduction de *think* et

believe. Sont abordées successivement la deuxième et la troisième personne. Dans l'interrogation à la deuxième personne, *think* est traduit par *penser* si l'interrogation est équilibrée, par *croire* si elle est biaisée. À la troisième personne, il faut distinguer le dédoublement du support modal lié à l'expression d'une opinion et le discours indirect libre. Dans le premier cas, le statut de la source assertive varie selon que l'énonciateur s'efface pour relayer une pensée rapportée — *penser* correspond alors à *think* — ou selon qu'il devient un « pôle d'altérité contestataire » par rapport au sujet prédicatif, ce qui met en place un double point de vue modal sur la complétive. *Think* est alors traduit par *croire*. En position d'incise dans le discours indirect libre, le sujet de l'énoncé, source des pensées représentées, fonctionne à la fois comme énonciateur et énonciateur rapporté.

D'un bout à l'autre de cet ouvrage, le lecteur apprécie la démarche sobre et claire de l'auteur, qui pose des hypothèses et les vérifie dans des analyses d'exemples authentiques. À partir d'une fine description des quatre prédicats étudiés, F. Doro-Mégy débouche sur une théorisation rigoureuse. Les exemples sont tirés d'un abondant corpus de textes traduits qui révèle l'apport de la démarche contrastive à l'analyse linguistique. Tout en étant résolument inscrit dans le cadre de la TOE, cet ouvrage est accessible à un lecteur non averti grâce à une définition minutieuse des concepts mis en œuvre, tels que l'assertion et la modalité, la préconstruction ou l'altérité. On ne peut que recommander la lecture de ce livre à tous ceux qui s'intéressent à la sémantique verbale ou à l'analyse comparée du français et de l'anglais.

Agnès CELLE
CLILLAC-ARP EA 3967 Université Paris-Diderot